

ATTESTATION DE NON-CESSION

JE SOUSSIGNE :

DECLARE :

- QUE LES OBJETS USAGES REPRIS A L'INVENTAIRE CI-JOINT ET DONT JE SOLLICITE L'ADMISSION EN FRANCHISE, SONT MA PROPRIETE DEPUIS PLUS DE 6 MOIS ET SONT BIEN DESTINES A MON USAGE PERSONNEL,

- AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES INTERDICTIONS FIGURANT A L'ARTICLE 34 DE L'ARRETE DU 30 DECEMBRE 1983, AUX TERMES DUQUEL LES OBJETS ADMIS EN FRANCHISE NE PEUVENT:

1 - ETRE AFFECTES A D'AUTRES USAGES QUE CEUX EN VUE DESQUELS LA FRANCHISE EST ACCORDEE

2 - ETRE CEDES OU PRETES A TITRE GRATUIT OU ONEREUX, PENDANT UN DELAI DE 12 MOIS, COMPTE A PARTIR DE LA DATE D'ENREGISTREMENT DE LA DECLARATION DE DOUANE D'IMPORTATION, SANS QU'AIENT ETE ACQUITTES LES DROITS ET TAXES EN VIGUEUR AU MOMENT DE LA CESSION OU DU PRET

- AVOIR RESIDE HORS DE FRANCE PENDANT PLUS D'UN AN

FAIT A :

DATE ET SIGNATURE :